

Gestion des salariés : je fais un point sur la réglementation

Objectifs de la formation

Développer les connaissances réglementaires de base pour l'accueil et la gestion de salariés.

Déroulé

Appréhender les obligations de l'employeur lors de l'embauche et savoir réaliser ses déclarations

Identifier les documents essentiels de réglementation sociale

Savoir faire sa déclaration préalable à l'embauche et identifier les types de contrat adapté à la situation

La Déclaration Sociale Nominative

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

Plus de renseignements

Lost Allison

alost@adear13.com

ADEAR 13 Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Dates, lieux et intervenants

04 déc 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Bouches-du-Rhône

13 A définir

J-L Campodonico, conseiller entreprises MSA.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))